

Qualité des services de santé Ontario

Améliorons notre système de santé

Dispositifs de désinfection à rayons ultraviolets pour la prévention des infections nosocomiales : Recommandation du CCOTS

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF ONTARIEN DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

- Le Comité consultatif ontarien des technologies de la santé s'est prononcé contre la prise en charge à même les fonds publics des dispositifs de désinfection à rayons ultraviolets pour la prévention des infections nosocomiales

RAISON DE LA RECOMMANDATION

Le Comité consultatif ontarien des technologies de la santé a accepté les conclusions de l'évaluation de la technologie de la santé.¹

La principale raison pour laquelle le comité ne recommande pas la prise en charge à même les fonds publics de cette technologie est que, compte tenu des données factuelles disponibles, il n'a pu déterminer si ces dispositifs sont plus efficaces que les méthodes standards de nettoyage et de désinfection actuellement utilisées pour prévenir les infections nosocomiales. Les membres du CCOTS ont aussi quelques réserves au sujet des difficultés pratiques associées à l'utilisation de cette technologie.

Facteurs de décision concernant les dispositifs de désinfection à rayons ultraviolets pour la prévention des infections nosocomiales

Critères de décision	Critères secondaires	Facteurs qui ont influé sur la décision
Avantage clinique global Quelle est la probabilité que la technologie de la santé/l'intervention se traduise par un bienfait global élevé, modéré ou faible?	Efficacité Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention sera-t-elle efficace (en tenant compte des variabilités éventuelles)? Sécurité Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle sûre? Charge de la maladie Quelle est la taille probable de la charge de maladie associée à cette technologie / intervention en matière de santé? Besoin Quelle est l'importance du besoin pour cette technologie de la santé/intervention?	La qualité des données factuelles étant faible à très faible, nous n'avons pu déterminer si ces dispositifs sont plus efficaces que les méthodes standards de nettoyage et de désinfection actuellement utilisées. La technologie à rayons ultraviolets est sûre. Elle ne comporte pas de contact avec les patients et ne laisse pas de résidu après son application. Chaque année, quelque 200 000 Canadiennes et Canadiens attrapent des infections associées à des soins de santé, et un nombre estimatif de 8 000 à 12 000 personnes meurent des suites de leur infection Les infections nosocomiales sont la cause de 10 % des hospitalisations en soins actifs.
Respect des valeurs morales et sociétales attendues^a Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé/l'intervention respecte-t-elle les valeurs morales et sociétales?	Valeurs sociétales Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé/l'intervention respecte-t-elle les valeurs sociétales attendues? Valeurs morales Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé/l'intervention respecte-t-elle les valeurs morales attendues?	La technologie à rayons ultraviolets est non invasive et comporte des fonctions de sécurité. Il ne devrait pas y avoir de problèmes liés aux valeurs sociétales. La technologie à rayons ultraviolets est non invasive et comporte des fonctions de sécurité. Il ne devrait pas y avoir de problèmes liés aux valeurs morales.
Optimisation des ressources Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle efficace?	Évaluation économique Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle efficace?	Le rapport coût-efficacité n'a pu être déterminé compte tenu des données factuelles actuellement disponibles.
Faisabilité de l'adoption dans le système de santé Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention peut-elle être adoptée par le système de santé de l'Ontario?	Faisabilité économique Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle réalisable sur le plan économique? Faisabilité organisationnelle Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle réalisable sur le plan organisationnel?	Étant donné les coûts considérables associés à l'achat et à l'entretien et au fonctionnement des appareils, leur adoption dans les hôpitaux de l'Ontario n'est pas économiquement viable. Sa mise en œuvre devrait probablement être difficile pour plusieurs raisons, y compris le fait que, dans la province, les chambres sont occupées par plusieurs personnes.

^aValeurs morales et sociétales prévues ou présumées concernant l'affection ciblée, de la population ciblée et/ou des options de traitement. À moins qu'il y ait des preuves scientifiques corroborant la véritable nature des valeurs morales et sociétales, on étudie les valeurs attendues.

RÉFÉRENCE

- (1) Qualité des services de santé Ontario. Dispositifs de désinfection à rayons ultraviolets pour la prévention des infections nosocomiales. Évaluation de technologie de la santé [Internet]. Sous presse.

Demande de consentement : Toutes les demandes de permission de reproduire le contenu de rapports de Qualité des services de santé Ontario devraient être communiquées à EvidenceInfo@hqontario.ca.

Clause de non-responsabilité

À propos de Qualité des services de santé Ontario

À propos de CCOTS

Comment obtenir des recommandations du Comité consultatif ontarien des technologies de la santé

Qualité des services de santé Ontario
130, rue Bloor Ouest
10^e étage
Toronto (Ontario) M5S 1N5
Tél. : 416 323-6868
Sans frais : 1 866 623-6868
Télec. : 416 323-9261
Courriel: EvidenceInfo@hqontario.ca
www.hqontario.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

Mention

À déterminer